



---

## **COMPTES INDIVIDUELS IFRS**

***31 décembre 2019***

**Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) S.A.**

---

## Table des matières

<b>Bilan</b> .....	<b>4</b>
<b>Compte de résultat</b> .....	<b>5</b>
<b>Etat des autres éléments du résultat global</b> .....	<b>6</b>
<b>Tableau des flux de trésorerie nette</b> .....	<b>7</b>
<b>Tableau de variation des capitaux propres</b> .....	<b>8</b>
<b>Notes explicatives annexées aux états financiers individuels IFRS de Bolloré Transport &amp; Logistics Côte d'Ivoire au 31 décembre 2019</b> .....	<b>9</b>
<b>A- Déclaration de conformité</b> .....	<b>9</b>
<b>B- Première application des normes IFRS</b> .....	<b>9</b>
1- Motifs de la publication.....	10
2- Modalités de première application des IFRS.....	10
3- Recours à des estimations .....	11
4- Comparabilité des comptes .....	11
<b>C- Base d'établissement</b> .....	<b>11</b>
1- Immobilisations incorporelles .....	11
2- Immobilisations corporelles.....	12
3- Stocks et en-cours .....	12
4- Clients et autres débiteurs .....	12
5- Autres actifs financiers .....	13
6- Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	14
7- Engagement de retraite et avantages assimilés.....	14
8- Contrats de location .....	15
9- Provisions.....	16
10- Impôts.....	16
11- Chiffre d'affaires .....	16
12- Résultat opérationnel .....	16
13- Résultat Financier .....	16
14- Informations relatives aux risques de marché .....	17
<b>D- Informations complémentaires aux Etats financiers individuels</b> .....	<b>17</b>
Note 0 : Faits marquants de l'exercice .....	17
Note 1 : Rapprochement entre résultat net SYSCOHADA et Résultat net IFRS .....	17
Note 2 : Immobilisations incorporelles .....	18
Note 3 : Immobilisations corporelles.....	18
Note 4 : Immeubles de placement.....	20
Note 5 : Actifs financiers de couverture non courants.....	20
Note 6 : Actifs d'impôts différés .....	20
Note 7 : Stocks.....	21
Note 8 : Créances clients.....	21
Note 9 : Autres actifs courants .....	22

Note 10 : Créances d'impôts courants.....	22
Note 11 : Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	23
Note 12 : Capital.....	23
Note 13 : Réserves .....	24
Note 14 : Emprunts et dettes financières .....	25
Note 15 : Autres dettes non courantes.....	25
Note 16 : Provisions .....	25
Note 17 : Passifs d'impôts différés.....	26
Note 18 : Dettes fournisseurs.....	26
Note 19 : Autres dettes courantes .....	27
Note 20 : Chiffre d'affaires.....	27
Note 21 : Achats consommés.....	28
Note 22 : Services extérieurs .....	28
Note 23 : Impôts et taxes.....	29
Note 24 : Charges de Personnel .....	29
Note 25 : Dotations aux amortissements .....	29
Note 26 : Dotations aux provisions .....	30
Note 27 : Autres produits et charges opérationnels courants.....	30
Note 28 : Autres produits et charges opérationnels .....	30
Note 29 : Produits financiers et charges financières .....	31
Note 30 : Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence .....	31
Note 31 : Charge d'impôt sur le résultat.....	31
Note 32 : Gestion des risques .....	31
Note 33 : Engagements hors bilan.....	32
Note 34 : Evènements postérieurs à la clôture.....	32

**Bilan**• **Actif**

<b>ACTIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>EXERCICE 2019</b>	<b>EXERCICE 2018</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Immobilisations incorporelles	2	293 611 667	280 670 774
Immobilisations corporelles	3	62 538 012 577	43 196 717 818
Immeubles de placement	4	5 944 356 297	5 944 356 297
Actifs financiers de couverture non courants	5	28 818 624 542	27 947 059 356
Actifs d'impôts différés	6	616 404 865	7 153 565
<b>Total actifs non courants (I)</b>		<b>98 211 009 948</b>	<b>77 375 957 809</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks	7	1 477 278 147	1 486 301 266
Créances clients	8	35 003 142 299	36 162 553 094
Autres actifs	9	40 608 003 963	35 982 802 883
Créances d'impôts courants	10	2 467 565 853	2 294 692 418
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	5 525 998 180	3 347 358 692
<b>Total actifs courants (II)</b>		<b>85 081 988 442</b>	<b>79 273 708 353</b>
<b>Total actifs (I + II)</b>		<b>183 292 998 390</b>	<b>156 649 666 162</b>

• **Passif**

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>EXERCICE 2019</b>	<b>EXERCICE 2018</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social	12	10 887 060 000	10 887 060 000
Primes d'émission		1 853 724 668	1 853 724 668
Réserves	13	53 954 332 268	45 248 319 602
Résultat net de l'exercice	1	12 629 970 016	14 493 783 640
<b>Total des capitaux propres (I)</b>		<b>79 325 086 952</b>	<b>72 482 887 910</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Emprunts et dettes financières	14	199 802 443	72 659 479
Autres dettes non courantes	15	12 320 048 000	-
Provisions	16	7 912 569 134	8 944 988 636
Passifs d'impôts différés	17	806 927 475	32 525 291
<b>Total passifs non courants (II)</b>		<b>21 239 347 052</b>	<b>9 050 173 406</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Découverts bancaires	11	710 890 157	55 610 035
Dettes fournisseurs	18	34 073 503 234	32 691 965 150
Dettes d'impôts exigibles		4 284 229 102	4 084 555 127
Autres dettes courantes	19	43 659 941 893	38 284 474 534
<b>Total passifs courants (III)</b>		<b>82 728 564 386</b>	<b>75 116 604 846</b>
<b>Total capitaux propres et passifs (I + II + III)</b>		<b>183 292 998 390</b>	<b>156 649 666 162</b>

**Compte de résultat**

COMPTE DE RESULTAT	Notes	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
<b>Activités poursuivies</b>			
<b>Chiffre d'affaires</b>	20	<b>88 182 967 759</b>	<b>89 298 914 086</b>
Achats consommés	21	(6 668 348 992)	(7 103 527 487)
Services extérieurs	22	(30 785 838 638)	(34 538 892 360)
Impôts et taxes	23	(6 545 620 947)	(5 174 349 403)
Charges de personnel	24	(28 423 723 608)	(28 798 770 270)
Dotation aux amortissements et dépréciations	25	(8 273 811 778)	(5 764 625 622)
Dotation aux provisions	26	(1 393 437 891)	(1 518 653 899)
Autres produits opérationnels courants	27	49 695 139	7 644 634
Autres charges opérationnelles courantes	27	(1 766 065 417)	(2 700 126 034)
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>4 375 815 627</b>	<b>3 707 613 645</b>
Autres produits opérationnels	28	22 081 036	30 447 355
Autres charges opérationnelles	28	(121 190 832)	(73 979 960)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>4 276 705 831</b>	<b>3 664 081 040</b>
Produits financiers	29	10 728 888 699	9 923 526 257
Charges financières	29	(2 110 147 293)	(963 325 883)
<b>Résultat financier</b>		<b>8 618 741 406</b>	<b>8 960 200 374</b>
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence	30	4 157 113 201	4 266 895 202
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>17 052 560 438</b>	<b>16 891 176 616</b>
Charge d'impôt sur le résultat	31	(4 422 590 423)	(2 397 392 976)
<b>Résultat après impôt des activités poursuivies</b>		<b>12 629 970 016</b>	<b>14 493 783 640</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>12 629 970 016</b>	<b>14 493 783 640</b>
<b>Résultat par action</b>			
• Résultat de base par action		232	266
• Résultat dilué par action		232	266

**Etat des autres éléments du résultat global**

ETAT DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL	Notes	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
<b>Résultat net de l'exercice</b>	1	<b>12 629 970 016</b>	<b>14 493 783 640</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
<b>Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :</b>			
• écarts de réévaluation des immobilisations corporelles		-	-
• écarts actuariels sur engagements sociaux à prestations définies		-	-
• quote-part dans la réévaluation des entités associées		-	-
• impôt sur les éléments non recyclables (1)		-	-
<b>Eléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat :</b>			
• différences de change sur conversion d'activités à l'étranger		-	-
• changements de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente		-	-
• changements de juste valeur des instruments de couverture des flux de trésorerie		-	-
• impôt sur les éléments recyclables (1)		-	-
<b>Autres éléments du résultat global, net d'impôt</b>		-	-
<b>Résultat global de l'exercice</b>		<b>12 629 970 016</b>	<b>14 493 783 640</b>

**Tableau des flux de trésorerie nette**

<b>TABEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE</b>	<b>Notes</b>	<b>EXERCICE 2019</b>	<b>EXERCICE 2018</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>			
<b>Résultat net</b>		12 629 970 016	14 493 783 640
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
• Amortissements et provisions (1)		9 911 285 906	7 412 430 529
• Variation des impôts différés		165 150 884	25 371 726
• Plus values de cession, nettes d'impôts		19 619 922	43 532 605
• -/+ Autres produits et charges calculés		(5 215 927 462)	(5 748 190 044)
Marge brute d'autofinancement		17 510 099 265	16 226 928 456
- Variation des stocks		9 023 119	101 327 842
- Variation des créances et emplois assimilés		(3 638 663 720)	(6 077 619 550)
- Variation des dettes et ressources assimilées		7 177 800 298	1 249 542 750
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	<b>11</b>	<b>21 058 258 962</b>	<b>11 500 179 498</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements</b>			
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles		(48 229 553)	(25 609 591)
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		(9 664 446 715)	(7 149 510 263)
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		(776 650 247)	(181 180 637)
+ Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles nettes d'impôts		22 081 036	30 447 355
+ Cessions d'immobilisations financières nettes d'impôts		875 733 419	625 289 433
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements</b>	<b>11</b>	<b>(9 591 512 060)</b>	<b>(6 700 563 703)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>			
- Dividendes versés		(10 070 530 500)	(10 070 530 500)
+ Emprunts		127 142 964	20 894 625
- Remboursements des emprunts et autres dettes financières		-	(10 013 248)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>11</b>	<b>(9 943 387 536)</b>	<b>(10 059 649 123)</b>
<b>VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE</b>		<b>1 523 359 366</b>	<b>(5 260 033 328)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier (F)		3 291 748 657	8 551 781 985
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre (G)		4 815 108 023	3 291 748 657
<b>VARIATION DES SOLDES DES COMPTES DE TRESORERIE ET EQUIVALENTS</b>		<b>1 523 359 366</b>	<b>(5 260 033 328)</b>
<b>Contrôle :</b>			

**Tableau de variation des capitaux propres**

<b>TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>Notes</b>	<b>Capital</b>	<b>Réserves liées au capital</b>	<b>Réserves et résultat</b>	<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>Total des capitaux propres</b>
<b>Capitaux propres clôture 2017</b>		<b>10 887 060 000</b>	<b>4 031 876 851</b>	<b>14 856 928 391</b>	<b>850 766 392</b>	<b>30 626 631 634</b>
Changements de méthodes comptables et correction d'erreurs						
<b>Capitaux propres clôture 2017 corrigés</b>	13	<b>10 887 060 000</b>	<b>4 031 876 851</b>	<b>14 856 928 391</b>	<b>850 766 392</b>	<b>30 626 631 634</b>
Dividendes				(10 070 530 500)		(10 070 530 500)
Résultat net de l'exercice				14 493 783 640		14 493 783 640
Autres éléments du résultat global				19 318 060 392	18 114 942 744	37 433 003 136
<b>Capitaux propres clôture 2018</b>		<b>10 887 060 000</b>	<b>4 031 876 851</b>	<b>38 598 241 923</b>	<b>18 965 709 136</b>	<b>72 482 887 910</b>
Changements de méthodes comptables et correction d'erreurs						
<b>Capitaux propres clôture 2018 corrigés</b>	13	<b>10 887 060 000</b>	<b>4 031 876 851</b>	<b>38 598 241 923</b>	<b>18 965 709 136</b>	<b>72 482 887 910</b>
Dividendes				(10 070 530 500)		(10 070 530 500)
Résultat net de l'exercice				12 629 970 016		12 629 970 016
Autres éléments du résultat global				7 225 188 132	(2 942 428 606)	4 282 759 526
<b>Capitaux propres clôture 2019</b>	13	<b>10 887 060 000</b>	<b>4 031 876 851</b>	<b>48 382 869 571</b>	<b>16 023 280 530</b>	<b>79 325 086 952</b>



**Notes explicatives annexées aux états financiers individuels IFRS de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire au 31 décembre 2019**

Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) est une société anonyme avec conseil d'administration au capital de 10 887 060 000 FCFA enregistrée sous le numéro CI-ABJ-1962B-1141 au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier régie par les dispositions de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique ainsi que toutes les dispositions légales et réglementaires en vigueur et par ses statuts.

Son siège social est situé à Treichville — Avenue Christiani — 01-BP 1727 - Abidjan 01.

Les parts de son capital social sont détenues à 74,99% par Bolloré Africa Logistics et à 25,01% par Divers Ivoiriens.

Leader de la logistique en Côte d'Ivoire, BTL CI offre les services suivants :

- La consignation maritime ;
- Les transits maritime (import & export), aérien et pétrolier ;
- Le levage et le transport de colis lourds et volumineux ;
- La messagerie ;
- L'entreposage ;
- Le courrier express ;
- L'agence de voyage.

**A- Déclaration de conformité**

Le 26 janvier 2017, le Conseil des Ministres de l'OHADA a adopté, l'Acte Uniforme Relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière (AUDCIF).

Une des réformes de ce nouvel acte consiste en l'obligation pour les entités cotées à une bourse de valeurs et celles faisant un appel public à l'épargne d'établir à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2019, en sus de leurs états financiers selon le SYSCOHADA révisé, des états financiers selon les normes internationales d'informations financières, appelées normes IFRS.

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Les états financiers sont présentés en français et en FCFA, et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (000) sauf indication contraire.

En date du 29 mai 2020, le Conseil d'Administration a arrêté les présents états financiers individuels conformément au référentiel IFRS en vigueur au 31 décembre 2019.

**B- Première application des normes IFRS**

Les présents états financiers ont été préparés dans le cadre de la transition IFRS de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire selon les modalités détaillées ci-dessous.

Les états financiers ont été établis en utilisant les données historiques servant à l'établissement des comptes annuels de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI).

BTL CI ne préparait pas jusqu'à ce jour d'états financiers IFRS pour ses propres besoins.

Pour la première fois les comptes individuels publiés par Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire se feront en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), en vigueur au 31 décembre 2019.

Cette publication est complète, c'est-à-dire qu'elle présente des comptes 2018 retraités en IFRS également.

## 1- Motifs de la publication

Du fait de sa cotation en Côte d'Ivoire, les comptes individuels de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire au titre de l'exercice 2019 et des exercices suivants seront établis en conformité avec les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (« IFRS ») en vigueur au 31 décembre 2019.

## 2- Modalités de première application des IFRS

BTL CI a préparé les présents états financiers en application de la norme IFRS 1 « Première adoption des normes internationales d'information financière ».

Conformément à ladite norme, toute entité qui adopte les normes internationales pour la première fois est tenue de préparer et de présenter un état de la situation financière d'ouverture en IFRS à la date de transition aux IFRS.

En conséquence, une entité doit appliquer les mêmes méthodes comptables dans son état de la situation financière d'ouverture en IFRS et dans toutes les périodes présentées dans ses premiers états financiers IFRS.

Ces méthodes comptables doivent être conformes à chaque IFRS en vigueur à la fin de sa première période de reporting selon les IFRS sauf les exceptions prévues par la norme IFRS 1.

En application des dispositions d'IFRS 1. D16 relatif aux sociétés qui adoptent les IFRS après leur société mère, le Groupe a choisi la possibilité offerte par la norme de conserver pour l'évaluation de ses actifs et passifs dans le bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2018 les valeurs comptables telles qu'elles ressortent des états financiers consolidés du Groupe Bolloré, après ajustements des éléments liés aux procédures de consolidation de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire dans Bolloré.

Les comptes individuels de BTL CI au titre des exercices 2018 et 2019 sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), en vigueur au 31 décembre 2019.

### - **Rapprochement entre SYSCOHADA et IFRS**

Chaque entité adoptant pour la première fois les normes internationales est tenue d'expliquer l'impact de la transition du SYSCOHADA aux IFRS sur sa situation financière, sa performance financière et ses flux de trésorerie présentés.

Il en ressort que ces premiers états financiers présentent :

- un rapprochement entre les capitaux propres présentés selon le SYSCOHADA et les capitaux propres présentés selon les normes IFRS au 31 décembre 2017, au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2019.  
La Note 13 présente le détail de ce rapprochement ;
- un rapprochement avec son résultat selon les IFRS au titre des derniers états financiers publiés.  
La Note 1 donne le détail de ce rapprochement.

À l'exception de la norme IFRS 16, l'impact des autres normes et interprétations applicables à compter du 1er janvier 2019 n'est pas significatif sur les comptes du Groupe.

### - **Options et exemptions**

La norme IFRS 1 prévoit des cas d'exemptions qu'une entité qui adopte la première fois les normes IFRS peut déroger dans certains cas au caractère rétroactif de l'application des normes IFRS.

Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire a examiné tous les traitements possibles et a opté pour les exemptions facultatives offertes par la norme IFRS 1 suivantes :

- *Coût présumé des immobilisations corporelles et incorporelles :*

La norme IFRS 1 prévoit qu'un nouvel adoptant puisse décider d'utiliser une réévaluation d'une immobilisation corporelle établie, selon le référentiel comptable antérieur, à la date de transition aux IFRS, ou avant cette date, comme coût présumé à la date de réévaluation si, à cette date, la réévaluation était globalement comparable :

- à la juste valeur ;
- ou au coût ;
- ou au coût amorti selon les IFRS, ajusté, par exemple, en fonction de variations d'un indice des prix général ou spécifique.

BTL CI a décidé d'utiliser au titre du coût présumé des immobilisations corporelles à la date de la transition (1er janvier 2018), le coût établi selon la juste valeur.

- *Contrat de location :*

IFRS 1 impose l'application rétrospective à la date de transition de toutes les normes IFRS d'application obligatoires à la date de présentation des comptes. A ce titre, IFRS 16 étant d'application obligatoire depuis le 01/01/2019 les comptes clos au 31/12/2019 tiennent compte de cette norme.

Conformément aux dispositions de la norme, l'incidence du changement de norme a été comptabilisée dans le bilan d'ouverture au 1er janvier 2019.

En outre, BTL CI a appliqué ce changement de norme au bilan, au compte de résultat et au tableau des flux de trésorerie de l'exercice 2019.

BTL CI a opté pour une application de la norme IFRS 16 avec effet rétroactif au 1er janvier 2019, sans retraitement des périodes comparatives dans les états financiers.

### **3- Recours à des estimations**

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite de procéder à des estimations et de formuler des hypothèses qui concernent l'évaluation de certains montants qui figurent dans les comptes, notamment pour :

- l'évaluation des provisions et des engagements de retraite ;
- la durée d'amortissement de immobilisations ;
- les dettes locatives et actifs au titre des droits d'utilisation relatifs aux contrats de locations ;
- l'estimation des justes valeurs ;
- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur ;
- le chiffre d'affaires ;
- la dépréciation des créances douteuses et
- les impôts différés.

BTL CI prévoit régulièrement ses appréciations en fonction, notamment, de données historiques ou du contexte économique dans lequel il évolue. Par voie de conséquence, les montants qui figureront dans les futurs états financiers de BTL CI pourraient en être affectés.

### **4- Comparabilité des comptes**

La première année d'application des IFRS est effectuée de façon rétrospective en utilisant les règles et méthodes comptables en vigueur à la date de clôture de l'exercice du changement. Les ajustements en résultat sont comptabilisés en capitaux propres dans le bilan d'ouverture de l'exercice précédent celui du changement.

## **C- Base d'établissement**

### **1- Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des licences, des logiciels informatiques, des droits d'exploitation, des logiciels informatiques. Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation.

Les durées d'utilité des principales catégories d'immobilisations incorporelles sont les suivantes :

- Logiciels et licences informatiques : de 1 à 5 ans.

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de recherche et de développement sont enregistrées en charge de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement, inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable,
- la faisabilité technique du projet est démontrée,
- l'existence d'une intention de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet,
- l'existence d'un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou son utilité en interne est démontrée,
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Les frais de développement sont amortis sur la durée de vie estimée des projets concernés à compter de la mise à disposition du produit.

Dans le cas spécifique des logiciels, la durée de vie est déterminée comme suit :

- si le logiciel est utilisé en interne, sur la durée probable d'utilisation,
- si le logiciel est à usage externe, selon les perspectives de vente, location ou de toute autre forme de commercialisation.

Les frais de développement de logiciels capitalisés sont ceux qui sont encourus pendant les phases de programmation, de codification et de tests. Les dépenses encourues préalablement (phase de planification de la conception, de définition du produit et de définition de l'architecture du produit) sont comptabilisées en charges.

## **2- Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont inscrites pour leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles comptabilisations de perte de valeur.

Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien ; le mode d'amortissement accéléré peut néanmoins être utilisé lorsqu'il apparaît plus pertinent au regard des conditions d'utilisation des matériels concernés. Pour certaines immobilisations complexes constituées de différents composants, notamment les constructions, chaque composante de l'immobilisation est amortie sur sa durée d'utilisation propre.

Les principales durées d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- |   |            |
|---|------------|
| - Constructions et agencements                      | 8 à 33 ans |
| - Installations techniques, matériels et outillages | 3 à 13 ans |
| - Autres immobilisations corporelles                | 3 à 15 ans |

Les durées d'amortissement sont revues périodiquement pour vérifier leur pertinence.

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien. Dans le cas d'une acquisition, le bien est amorti sur sa durée résiduelle d'utilisation déterminée à compter de la date d'acquisition.

Conformément à IAS 40, immeubles de placement, un seul bien a été classé sous cette catégorie et la méthode d'évaluation de celui-ci est conforme à IAS 16, soit selon la méthode du coût amorti et non la méthode d'évaluation à la juste valeur par résultat.

### **Contrats de location**

Voir 8 - Contrats de Location.

## **3- Stocks et en-cours**

Les stocks sont inscrits au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais directement attribuables.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

Les stocks de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire sont évalués au Coût Moyen Unitaire Pondéré.

## **4- Clients et autres débiteurs**

Les créances clients et autres débiteurs sont des actifs financiers courants évalués initialement à la juste valeur qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet d'actualisation est significatif.

A chaque arrêté, les créances sont évaluées au coût amorti, déduction faite des pertes de valeur tenant compte des risques éventuels de non-recouvrement.

BTL CI évalue sur une base prospective les pertes de crédit attendues associées à ses actifs financiers comptabilisés au coût amorti. Pour évaluer la dotation aux provisions pour pertes de crédit attendues sur ses actifs financiers à l'origine, BTL CI prend en compte la probabilité de défaut à la date de la comptabilisation initiale. Par la suite, les provisions pour pertes de crédit attendues sur les actifs financiers sont réévaluées en fonction de l'évolution du risque de crédit de l'actif au cours de chaque exercice.

Pour évaluer s'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit, BTL CI compare le risque de défaut sur l'actif à la date de clôture avec le risque de crédit à la date de la comptabilisation initiale en s'appuyant sur des événements et des informations prospectives raisonnables, des cotations de crédit si disponibles, changements défavorables importants, réels

ou prévus, dans la conjoncture économique, financière ou commerciale qui devraient entraîner une modification importante de la capacité de l'emprunteur de s'acquitter de ses obligations. La notion de défaut et la politique de dépréciation à 100% sont définies de façon spécifique au sein de chaque entité opérationnelle.

Les créances cédées à des tiers, par le biais de contrats de mobilisation de créances commerciales sont maintenues dans le poste clients lorsque l'essentiel des risques et avantages qui leur sont associés est conservé par BTL CI, les emprunts et dettes financières étant majorés à due concurrence.

## 5- Autres actifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur qui correspond généralement au coût d'acquisition majoré des coûts de transaction directement attribuables. Par la suite, les actifs financiers sont évalués à la juste valeur ou au coût amorti selon la catégorie d'actifs à laquelle ils appartiennent.

A partir du 1er janvier 2018, les actifs financiers sont classés dans les catégories « actifs financiers à la juste-valeur par capitaux propres », « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « actifs financiers au coût amorti ».

Ce classement dépend du modèle économique de gestion des actifs financiers par l'entité et des conditions contractuelles permettant de déterminer si les flux de trésorerie sont seulement le paiement du principal et des intérêts (SPPI). Les actifs financiers comprenant un dérivé incorporé sont considérés dans leur intégralité pour déterminer si leurs flux de trésorerie sont SPPI.

Les actifs financiers non courant intègrent la part à plus d'un an des actifs financiers comptabilisés à leur juste valeur ou au coût amorti.

Les actifs financiers courants comprennent les clients et autres débiteurs, la trésorerie et équivalents de trésorerie, et la part à moins d'un an des actifs financiers comptabilisés à leur juste valeur ou au coût amorti.

### ✚ **Actifs financiers à la juste valeur**

Ces actifs comprennent les actifs évalués à la juste valeur par capitaux propres, les instruments financiers dérivés dont la valeur est positive et dont le sous-jacent est financier, et d'autres actifs financiers évalués à la juste valeur par le compte de résultat.

L'essentiel de ces actifs financiers sont négociés activement sur les marchés financiers organisés, leur juste valeur étant déterminée par référence aux prix de marché publiés à la date de clôture. Pour les actifs financiers pour lesquels il n'y a pas de prix de marché publié sur un marché actif, la juste valeur fait l'objet d'une estimation. La juste valeur des titres non cotés est déterminée sur la base de l'actif net réévalué et, le cas échéant, par transparence de la valeur d'actifs sous-jacents. Le groupe évalue en dernier ressort les actifs financiers au coût historique déduction faite de toute perte de valeur éventuelle, lorsqu'aucune estimation fiable de leur juste valeur ne peut être faite par une technique d'évaluation et en l'absence de marché actif.

### ✚ **Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres**

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres comprennent :

- les participations qui ne sont pas détenus à des fins de transaction et pour lesquels BTL CI a fait le choix irrévocable de les classer en juste valeur par le biais des autres éléments non recyclables du résultat global. Les gains et pertes latents sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments non recyclables du résultat global sont enregistrés en autres charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres jusqu'à ce que l'actif financier soit vendu, encaissé ou sorti du bilan d'une autre manière, date à laquelle le gain ou la perte cumulé, enregistré jusqu'alors en autres charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres, est transféré en réserves et n'est pas reclassé dans le compte de résultat. Les dividendes et les intérêts reçus des participations sont comptabilisées dans le compte de résultat.
- les instruments de dette dont les flux de trésorerie contractuels sont uniquement le remboursement du montant nominal et le paiement des intérêts sur le montant nominal restant dû et, dont l'intention de gestion du groupe est la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente de ces actifs financiers. Les gains et pertes latents sur ces actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés en autres charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres. Lorsque l'actif financier est vendu, encaissé ou sorti du bilan d'une autre manière ou lorsqu'il existe des indications objectives que l'actif financier a perdu tout ou partie de sa valeur, le gain ou la perte cumulé, enregistré jusqu'alors en autres charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres, est transféré dans le compte de résultat en autres charges et produits financiers.

#### ✚ **Actifs à la juste valeur par le compte de résultat**

Les autres actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent principalement des actifs détenus à des fins de transaction que BTL CI a l'intention de revendre dans un terme proche (valeur mobilière de placement notamment) et d'autres actifs financiers ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers, dont les instruments financiers dérivés. Les gains et pertes latents sur ces actifs sont comptabilisés en autres charges et produits financiers.

#### ✚ **Actifs financiers au coût amorti**

Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent les instruments de dette dont l'intention de gestion de BTL CI est de collecter les flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement au remboursement du montant nominal et le paiement des intérêts sur le montant nominal restant dû. Il s'agit notamment de créances rattachées à des participations, des avances en compte courant consenties à des entités associées ou non consolidées, des dépôts de garantie, d'autres prêts, créances et obligations.

A chaque clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode dite du « taux d'intérêt effectif ».

Ils font l'objet d'une comptabilisation de perte de valeur s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée en résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à évoluer favorablement dans le futur.

### **6- Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » se compose des fonds de caisse, des soldes bancaires.

Les conventions de trésorerie figurant au bilan sont établies entre sociétés ayant des liens de filiation. Les intérêts financiers communs de ces sociétés les ont conduites à étudier des modalités leur permettant d'améliorer les conditions dans lesquelles elles doivent assurer leurs besoins de trésorerie ou utiliser leurs excédents de manière à optimiser leur trésorerie. Ces opérations courantes de trésorerie, réalisées à des conditions de marché, sont par nature des crédits de substitution.

### **7- Engagement de retraite et avantages assimilés**

#### ✚ **Avantages postérieurs à l'emploi**

Les avantages postérieurs à l'emploi incluent les indemnités de fin de carrière et les régimes de retraite.

#### ✚ **Autres avantages à long terme**

Les autres avantages à long terme sont provisionnés au bilan. Il s'agit des engagements relatifs aux gratifications liées à l'ancienneté.

Cette provision est évaluée selon la méthode des unités de crédits projetées.

Les charges relatives à ces engagements sont comptabilisées en résultat opérationnel, à l'exception des charges d'intérêts nettes du rendement attendu des actifs qui sont constatées en résultat financier.

#### ▪ **Régimes à prestations définies**

Conformément à la norme IAS 19 révisée « Avantages au personnel », les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, font l'objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédit projetées. Les évaluations ont lieu chaque année pour les différents régimes.

Ces régimes sont soit financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux du Groupe, soit non financés, leur engagement faisant l'objet d'un passif au bilan.

Pour les régimes à prestations définies financés, l'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé comme passif ou actif au bilan. Cependant, un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour BTL CI, par exemple sous la forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime. Si un tel excédent d'actifs n'est pas disponible ou ne représente pas d'avantages économiques futurs, il n'est pas comptabilisé.

Les engagements liés aux avantages au personnel sont valorisés en utilisant :

- des hypothèses d'évolution des salaires,
- d'âge de liquidation de droit,
- de taux de mortalité,
- de taux d'inflation,
- puis actualisés en utilisant les taux d'intérêt des obligations à long terme de première catégorie cotées à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM).

Un coût des services passés est constaté lorsque l'entreprise adopte un régime à prestations définies ou change le niveau des prestations d'un régime existant. Le coût des services passés est immédiatement comptabilisé en charge.

La charge actuarielle comptabilisée en résultat opérationnel pour les régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés, ainsi que les effets de toute réduction ou liquidation de régime. Le coût financier net des rendements attendus des actifs est constaté en résultat financier.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs des régimes à prestations définies. Les écarts actuariels sont reconnus dans leur totalité au bilan, avec pour contrepartie les capitaux propres, à l'exception des autres avantages à long terme pour lesquels les impacts des variations sont comptabilisés en résultat.

#### ▪ Régimes à cotisations définies

Certains avantages sont également fournis dans le cadre de régimes à cotisations définies. Les cotisations relatives à ces régimes sont inscrites en frais du personnel lorsqu'elles sont encourues.

### 8- Contrats de location

A compter du 1er janvier 2019, BTL CI applique la nouvelle norme comptable IFRS 16 – Contrats de location.

Les achats et ventes de droits d'accès et de droits d'utilisation de licences de propriété intellectuelle étant exclus du champ d'application de la norme IFRS 16, le principal sujet d'attention pour BTL CI concerne la comptabilisation des contrats de locations immobilières pour lesquels BTL CI est preneur, qui aboutit notamment à l'enregistrement au bilan d'un montant de dettes locatives correspondant aux paiements de loyers futurs actualisés, ainsi qu'en contrepartie d'actifs au titre des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location.

La détermination du montant des dettes locatives au 1er janvier 2019 a été réalisée par :

- L'analyse des contrats de location simple, dont les obligations contractuelles étaient jusqu'au 31 décembre 2018 présentées en engagements hors bilan ;
- L'appréciation de la durée de location correspondant au temps pour lequel le contrat de location est non résiliable, en tenant compte de toute option de renouvellement que BTL CI a la certitude raisonnable d'exercer et de toute option de résiliation que BTL CI a la certitude raisonnable de ne pas exercer.
- L'estimation du taux d'emprunt marginal au 1er janvier 2019 de chaque contrat, en tenant compte de leur durée de location résiduelle à cette date.
- La première application de la norme IFRS 16 s'est traduite par la comptabilisation au 1er janvier 2019 d'une dette locative, d'un actif au titre des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location et d'une créance client sans impact sur les capitaux propres de BTL CI.

La dette locative est une dette opérationnelle courante ou non courante exclue du calcul de l'endettement financier net de BTL CI. Les dotations aux amortissements de l'actif au titre des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location sont incluses dans le résultat opérationnel. L'effet de désactualisation de la dette locative (charges d'intérêts sur dette de loyers) est inclus dans les autres charges financières. Les sorties de trésorerie se rapportant au principal de la dette locative, ainsi qu'à la charge d'intérêts sur dette de loyers, présentées en flux de trésorerie liés aux activités de financement du tableau des flux de trésorerie condensés, impactent les flux nets de trésorerie opérationnels.

La maturité des dettes locatives est fondée sur des hypothèses prises dans le cadre de la première application de la norme IFRS 16.

Au 1er janvier 2019, le taux d'emprunt marginal moyen pondéré des dettes locatives s'établit à 8,34%.

## 9- Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant ne peut être fixé de manière précise.

Les provisions sont comptabilisées lorsque BTL CI a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque BTL CI dispose d'un plan formalisé et détaillé, et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées.

## 10- Impôts

BTL CI calcule les impôts sur les résultats conformément aux législations fiscales en vigueur.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur les résultats », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles, sauf si l'impôt différé est généré par un *goodwill* ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédit d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés, ou s'il existe des différences temporelles passives.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

## 11- Chiffre d'affaires

Les produits des activités ordinaires sont constatés en chiffre d'affaires lorsque l'obligation de prestation promise au contrat est remplie à hauteur du montant pour lequel il est hautement probable qu'il ne donnera pas lieu à un ajustement significatif à la baisse de ces produits.

Les contrats sont analysés conformément à la norme IFRS 15 « Produit des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ».

## 12- Résultat opérationnel

### ✚ **Autres produits et charges opérationnels**

Les autres produits et charges opérationnels comprennent principalement les pertes et gains liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations, les pertes sur créances irrécouvrables et d'autres produits et charges de gestion courante.

### ✚ **Opérations en monnaie étrangère**

Les opérations en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle de l'entité, au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique « Pertes et gains de change » et présentés en résultat opérationnel pour les transactions commerciales.

Les pertes et gains sur les produits dérivés de change, utilisés à des fins de couverture, sont enregistrés en résultat opérationnel pour les transactions commerciales.

Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire réalise l'essentiel de son activité en francs CFA et est peu exposé aux variations de change opérationnel.

## 13- Résultat Financier

Le coût net du financement comprend les charges d'intérêt sur la dette, les intérêts perçus sur placement de trésorerie et le cas échéant, les variations de valeur des dérivés qualifiés de couverture, et ayant pour sous-jacent des éléments de l'endettement net du Groupe.



Les autres produits et charges financiers comprennent principalement, les dépréciations d'actifs financiers, les pertes et gains liés aux acquisitions et cessions des titres, l'effet de la mise à la juste valeur lors des prises ou des pertes de contrôle, le résultat de change concernant les transactions financières, les effets d'actualisation, les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les variations des provisions financières et le cas échéant, les variations de valeur des autres produits dérivés relatifs aux transactions financières.

### Opérations en monnaie étrangère

Les pertes et gains de change découlant de la conversion au cours de change de clôture des éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont reconnus en « Autres produits et charges financiers » pour les transactions financières, à l'exception des écarts de conversion concernant les financements des investissements nets dans certaines filiales étrangères qui sont comptabilisés en capitaux propres dans le poste « Écarts de conversion » jusqu'à la date de cession de la participation.

Les pertes et gains sur les produits dérivés de change, utilisés à des fins de couverture, sont enregistrés en résultat financier pour les transactions financières.

### 14- Informations relatives aux risques de marché

Le suivi et la gestion de la dette et des instruments financiers sont assurés par les Directions de la Trésorerie et du Contrôle de gestion BTL CI. Elles organisent et supervisent la remontée des informations et des indicateurs financiers mensuels, en particulier le compte de résultat et le suivi de l'endettement net.

Toute contrepartie bancaire, intervenant dans le cadre d'opérations de couverture de change, de gestion de taux d'intérêt ou de placement de trésorerie, doit avoir obtenu l'aval de la Direction Financière.

### D- Informations complémentaires aux Etats financiers individuels

#### Note 0 : Faits marquants de l'exercice

Néant.

#### Note 1 : Rapprochement entre résultat net SYSCOHADA et Résultat net IFRS

	<b>Exercice 2019</b>	<b>Exercice 2018</b>
<b>Résultat net SYSCOHADA</b>	<b>9 382 775 899</b>	<b>10 408 503 423</b>
Annulation des provisions réglementées	(43 785 000)	(28 614 259)
Incidence Evaluation à la Juste valeur	(324 708 000)	(127 629 000)
Incidence IFRS 16 Contrats de location	(376 275 000)	-
Constatation des impôts différés	(165 150 884)	(25 371 727)
Quote part dans le résultat des entités MEE	4 157 113 201	4 266 895 202
<b>Résultat net IFRS</b>	<b>12 629 970 216</b>	<b>14 493 783 639</b>

Le résultat net IFRS résulte de corrections apportées au résultat net SYSCOHADA.

Les différentes corrections effectuées sont les retraitements nécessaires à l'établissement et à la présentation des états financiers en normes IFRS.

**Note 2 : Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles s'analysent au 31 décembre 2019 comme suit :

	Exercice 2018	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Logiciels	798 006 395	846 235 948	48 229 553	6%
Fonds commercial	258 000 000	258 000 000	-	0%
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 056 006 395</b>	<b>1 104 235 948</b>	<b>48 229 553</b>	<b>5%</b>
Amortissements des logiciels et sites internet	(775 335 621)	(810 624 281)	(35 288 660)	5%
<b>Valeurs nettes immobilisations incorporelles</b>	<b>280 670 774</b>	<b>293 611 667</b>	<b>12 940 893</b>	<b>5%</b>

A fin décembre 2019, nous notons une progression de 5% des immobilisations incorporelles qui s'explique par l'acquisition d'un logiciel d'une valeur de 48 229 553 F CFA.

Les immobilisations incorporelles sont amorties de manière linéaire suivant le tableau suivant

NATURE DES IMMOBILISATIONS	Durée DTI	Taux DTI	Durée Fiscalité
Logiciels	2 ans	50%	2 à 5 ans

**Note 3 : Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles se détaillent au 31 décembre 2019 comme suit :

	Exercice 2018	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Terrains	3 701 128 190	3 701 128 190	-	0%
Bâtiments, installations techniques et agencements	60 985 692 108	80 263 999 305	19 278 307 197	32%
Matériels, mobiliers et actifs biologiques	56 395 756 132	60 739 635 594	4 343 879 462	8%
Avances et acomptes versées sur immobilisations	3 099 936 452	167 532 304	(2 932 404 148)	-95%
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>124 182 512 882</b>	<b>144 872 295 393</b>	<b>20 689 782 511</b>	<b>17%</b>
Amortissements	(80 985 795 064)	(82 334 282 816)	(1 348 487 752)	2%
<b>Valeurs nettes immobilisations corporelles</b>	<b>43 196 717 818</b>	<b>62 538 012 577</b>	<b>19 341 294 759</b>	<b>45%</b>

A fin décembre 2019, nous notons une progression de 17% de la valeur brute des immobilisations corporelles.

Cette augmentation résulte principalement des acquisitions effectuées dans les postes suivants :

- **Bâtiments industriels**

Construction du bâtiment de l'AEROHUB (3 934 millions de F CFA) qui se décompose comme suit :

- Structure (Gros œuvres) : 1 594 millions de F CFA
- Voieries et réseaux extérieurs : 638 millions de F CFA
- Toiture hors étanchéité : 319 millions de F CFA
- Installations électriques : 159 millions de F CFA
- Etanchéité : 159 millions de F CFA
- Agencements intérieurs : 319 millions de F CFA
- Chambres froides : 746 millions de F CFA

- **Aménagements, agencements et installations**

Divers aménagements dont les plus significatifs sont :

- concession shan San-Pedro : 201 millions de F CFA,
- magasin Omais : 155 millions de F CFA,
- magasin T11 : 67 millions de F CFA,
- parc Unicao : 63 millions de F CFA,
- grand magasin sdv-saga SPY : 54 millions de F CFA et
- magasin coton RAN : 52 millions de F CFA.

▪ **Matériel, mobilier et actifs biologiques**

Acquisition de :

- divers matériels de levage : 1 392 millions de F CFA comprenant essentiellement les achats de chariots élévateurs Svetruck 33 T120 : 535 millions de F CFA, d'une grue PPM TEREX : 232 millions de F CFA, d'un chariot élévateur Hyster : 179 millions de F CFA et de chargeuses compactes JCB : 120 millions de F CFA,
- matériels et outillages : 238 millions de F CFA,
- matériels informatiques : 410 millions de F CFA,
- matériels et mobiliers : 33 millions de F CFA et
- divers autres matériels : 124 millions de F CFA dont un groupe électrogène d'une valeur de 85 millions de F CFA.

▪ **Matériels de transport**

Acquisition de :

- 31 tracteurs : 1 300 millions de F CFA,
- 22 camions et camionnettes : 544 millions de F CFA dont principalement 1 camion châssis cabine isuzu : 79 millions de F CFA, 2 renault trucks d16 high 4x2 : 129 millions de F CFA et 9 pick up mazda : 144 millions de F CFA,
- 14 semi-remorques : 421 millions de F CFA,
- 26 véhicules de tourisme : 403 millions de F CFA et
- 5 moto camico : 3 millions de F CFA.

Cession de divers véhicules de tourisme : 443 millions de F CFA.

▪ **Avances, acomptes sur immobilisations**

- Mise en immobilisations de bâtiments hors immeuble de placement : 2 889 millions de F CFA,
- Aménagement, agencements et installations : 96 millions de F CFA,
- Matériel, mobilier et actifs biologiques : 74 millions de F CFA.

▪ **Retraitements IFRS**

- Impact de la mise à la juste valeur (IFRS 13) des immobilisations corporelles chez la société Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) pour un montant de 6 403 millions de francs CFA en 2019 et pour un montant de 18 467 millions de F CFA en 2018.
- Impact de l'application de la norme IFRS 16 - Contrats de location : La première application de la norme IFRS s'est traduite par la comptabilisation d'un actif au titre des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location d'un montant de 12 549 millions de francs CFA (14 336 millions de francs CFA au 1er janvier 2019) après déduction des amortissements cumulés et pertes de valeurs pour 1 787 millions de francs CFA au 31 décembre 2019. Ces droits d'utilisation concernent les contrats de location immobilière.

▪ **Amortissements**

L'augmentation des amortissements résulte de l'application de la norme IFRS 16 - Contrats de location et de l'évaluation à la juste valeur.

Les immobilisations sont amorties de manière linéaire suivant le type de bien exceptées les constructions sur sol d'autrui qui sont amorties suivant la durée du contrat de bail.

**Note 4 : Immeubles de placement**

Cette rubrique se détaille au 31 décembre 2019 comme suit :

	Exercice 2018	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Terrains - immeubles de placement	120 000 000	120 000 000	0	0%
Bâtiments - immeubles de placement	622 775 435	622 775 435	0	0%
Bâtiments - immeubles de placement	5 201 580 862	5 201 580 862	0	0%
<b>Total Immeubles de placement</b>	<b>5 944 356 297</b>	<b>5 944 356 297</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>

Aucune évolution des Immeubles de placement n'a été constatée au cours de l'exercice 2019.

**Note 5 : Actifs financiers de couverture non courants**

Les actifs financiers de couverture non courants s'analysent au 31 décembre 2019 comme suit :

	Exercice 2018	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Titres de participation dans des sociétés sous contrôle exclusif	1 257 240 764	1 257 240 764	0	0%
Titres de participation dans des sociétés conférant une influence notable	2 141 371 350	2 141 371 350	0	0%
Autres titres de participation	102 900 387	102 900 387	0	0%
Prêts au personnel	724 391 211	883 743 748	159 352 537	22%
Créances sur l'Etat	255 000 000	0	(255 000 000)	-100%
Dépôts et cautionnements	746 513 299	743 077 590	(3 435 709)	0%
Majoration, minoration des titres mis en équivalence (capitaux propres + résultat)	23 232 604 339	24 447 288 934	1 214 684 595	5%
<b>Actifs financiers de couverture non courants</b>	<b>28 460 021 350</b>	<b>29 575 622 773</b>	<b>1 115 601 423</b>	<b>4%</b>
Dépréciations des titres de participation dans des sociétés sous contrôle exclusif	(324 237 686)	(578 895 133)	(254 657 447)	79%
Dépréciations des autres titres de participation	(58 560 634)	(58 560 634)	0	0%
Dépréciations des dépôts et cautionnements versés	(130 163 674)	(119 542 464)	10 621 210	-8%
<b>Dépréciations</b>	<b>(512 961 994)</b>	<b>(756 998 231)</b>	<b>(244 036 237)</b>	<b>48%</b>
<b>Valeurs nettes Actifs financiers de couverture non courants</b>	<b>27 947 059 356</b>	<b>28 818 624 542</b>	<b>871 565 186</b>	<b>3%</b>

Les actifs financiers de couverture non courants s'établissent à 28 818 millions de F CFA en 2019 contre 27 947 millions de F CFA en 2018 soit une légère progression de 3%.

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- Prêts : Mise en place des prêts courants (prêts sur 2 ans)
- Créances sur l'état : Remboursement obtenu sur l'année 2019 : 255 millions de F CFA
- Dépréciations des titres de participation : Ajustement de la provision sur les titres SEPBA suite à la perte enregistrée sur 2018 (287 millions de F CFA) compensé par la reprise de provision sur les titres SCIEC (32 millions de F CFA).
- Titres de participation sous influence notable : Conformément à la norme IAS 28, les titres de participation sous influence notable détenus dans le compte 263 ont été réévalués selon la méthode de mise en équivalence.

Suite à cette réévaluation, nous avons pu constater une majoration de la valeur des titres mis en équivalence de 1 214 millions de F CFA portant la valeur actuelle des titres mis en équivalence à 26 588 millions de F CFA.

**Note 6 : Actifs d'impôts différés**

Les actifs d'impôts différés s'établissent à 616 millions de F CFA en 2019 contre 7 153 millions de F CFA en 2018.

Les actifs d'impôts différés ont été calculés sur :

- les différences temporaires ;
- l'annulation des provisions réglementées ;
- la diminution des loyers (IFRS 16 – Contrat de location).

### **Note 7 : Stocks**

Les stocks se détaillent au 31 décembre 2019 comme suit :

	Exercice 2018	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Matières consommables	2 069 251 046	2 047 916 859	(21 334 187)	-1%
Fournitures d'atelier et d'usine	96 439 355	96 439 355	-	0%
Fournitures de bureau	25 134 961	32 424 139	7 289 178	29%
<b>Total Stocks</b>	<b>2 190 825 362</b>	<b>2 176 780 353</b>	<b>(14 045 009)</b>	<b>-1%</b>
Dépréciations des stocks d'autres approvisionnements	(704 524 096)	(699 502 206)	5 021 890	-1%
<b>Stocks nets</b>	<b>1 486 301 266</b>	<b>1 477 278 147</b>	<b>(9 023 119)</b>	<b>-1%</b>

Les stocks de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire sont constitués essentiellement de palettes et de fournitures de bureau.

D'une valeur de 1 486 millions de F CFA en 2018, ils s'élevèrent à 1 477 millions de F CFA en 2019 soit une légère baisse de -1%.

Les inventaires des fournitures et des palettes sont réalisés en fin d'année avec le contrôle contradictoire entre l'exploitation, la comptabilité et les commissaires aux comptes.

Les stocks sont valorisés suivant la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Les stocks sont inscrits au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Le coût comprend les coûts directs de matières et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais directement attribuables.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

### **Note 8 : Créances clients**

Les créances clients s'analysent au 31 décembre 2019 comme suit :

	Exercice 2018	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Clients	35 614 957 472	34 916 129 729	(698 827 743)	-2%
Clients - Groupe	13 847 763	13 847 763	-	0%
Clients, Effets à recevoir	533 747 859	73 164 807	(460 583 052)	-86%
Créances litigieuses	3 708 688 972	3 395 178 721	(313 510 251)	-8%
<b>Total créances clients</b>	<b>39 871 242 066</b>	<b>38 398 321 020</b>	<b>(1 472 921 046)</b>	<b>-4%</b>
Dépréciations	(3 708 688 972)	(3 395 178 721)	313 510 251	-8%
<b>Total créances clients nettes</b>	<b>76 033 795 160</b>	<b>73 401 463 319</b>	<b>(2 632 331 841)</b>	<b>-3%</b>

Le montant des créances clients s'établit 76 034 millions de F CFA en 2019 contre 73 401 millions de F CFA soit une baisse de - 3%.

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- Clients effets à recevoir (hors réserve de propriété) : BTL CI demande des traites escomptables avec frais à la charge des clients.

- Créances litigieuses et douteuses : prise en charge de vieilles créances irrécouvrables et provisionnées à 100 % pour un montant total de 910 millions compensée par les nouvelles créances douteuses de l'exercice de 696 millions.
- Autres créances clients : baisse des cautions conteneurs (- 142 millions de F CFA).
- Impact IFRS 16 : La première application de la norme IFRS 16 s'est traduite par la comptabilisation d'une créance client de 605 millions de F CFA.

### **Note 9 : Autres actifs courants**

Les autres actifs courants se détaillent au 31 décembre 2019 comme suit :

	Exercice 2018	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Fournisseurs débiteurs	644 284 405	381 451 201	(262 833 204)	-41%
Personnel	162 174 979	212 217 831	50 042 852	31%
Organisme sociaux	-	34 519 608	34 519 608	
Débiteurs divers	35 079 799 176	35 304 686 619	224 887 443	1%
Créditeurs divers		4 720 107 711	4 720 107 711	
Intermédiaires - Opérations faites pour le compte de tiers	115 501 913	-	(115 501 913)	-100%
Charges constatées d'avance	975 798 209	949 776 792	(26 021 417)	-3%
<b>Total autres actifs courants</b>	<b>36 977 558 682</b>	<b>41 602 759 762</b>	<b>4 625 201 080</b>	<b>13%</b>
Dépréciations	(994 755 799)	(994 755 799)	-	0%
<b>Total autres actifs courants nets</b>	<b>72 960 361 565</b>	<b>82 210 763 725</b>	<b>9 250 402 160</b>	<b>13%</b>

Les autres actifs courants passent de 76 960 millions de F CFA en 2018 à 82 211 millions de F CFA en 2019 ; soit une hausse de 13%.

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- Personnel : baisse des avances au personnel
- Organismes sociaux : compte d'assurance maladie du personnel créditeur sur 2018.
- Les autres débiteurs divers sont constitués principalement des débours transit, shipping des charges constatés d'avance et des autres débiteurs :

*Débours transit : 4 691 millions de F CFA ;*

*Charges constatées d'avance : 950 millions de F CFA ;*

*Débiteurs autres : 921 millions de F CFA MF (dont saisie arrêt SIPA 665 millions de F CFA) ;*

*Débours shipping : 251 millions de F CFA.*

La baisse des autres débiteurs provient principalement des débours transit : 4 394 millions de F CFA en 2019 contre 5 655 Millions de F CFA en 2018 suite à la facturation plus rapide des dossiers.

### **Note 10 : Créances d'impôts courants**

Les créances d'impôts courants se détaillent au 31 décembre 2019 comme suit :

	Exercice 2018	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Etat, impôt sur les bénéfices	133 353 003	211 014 225	77 661 222	58%
État, crédit de T.V.A. à reporter	787 329 749	466 539 577	(320 790 172)	-41%
T.V.A. récupérable sur immobilisations incorporelles	31 117 645	17 131 866	(13 985 779)	-45%
T.V.A. récupérable sur achats	623 759 318	766 059 328	142 300 010	23%
T.V.A. récupérable sur services extérieurs et autres charges	545 930 129	947 130 388	401 200 259	73%
Autres impôts et contributions	-	261 963	261 963	
État, obligations cautionnées	173 202 574	59 428 506	(113 774 068)	-66%
<b>Total créances d'impôts courants</b>	<b>2 294 692 418</b>	<b>2 467 565 853</b>	<b>172 873 435</b>	<b>8%</b>

Passant de 2 295 millions de F CFA en 2018 à 2 466 millions de F CFA en 2019, les créances d'impôts ont augmenté de 172 millions de F CFA soit +8%.

De façon globale, la variation de la TVA est liée à l'activité.

### **Note 11 : Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalent de trésorerie s'analysent au 31 décembre 2019 comme suit :

	Exercice 2018	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Banques en monnaie nationale	3 212 575 922	5 472 957 678	2 260 381 756	70%
Banques hors zone monétaire	49 526 858	-	(49 526 858)	-100%
Caisse en monnaie nationale	82 422 193	50 206 783	(32 215 410)	-39%
Caisse en devises	2 833 719	2 833 719	-	0%
<b>Total Trésorerie active</b>	<b>3 347 358 692</b>	<b>5 525 998 180</b>	<b>2 178 639 488</b>	<b>65%</b>
Banques en monnaie nationale	(50 924 582)	(685 415 899)	(634 491 317)	1246%
Banques hors zone monétaire	(4 685 453)	(25 474 258)	(20 788 805)	444%
<b>Total Trésorerie Passive</b>	<b>(55 610 035)</b>	<b>(710 890 157)</b>	<b>(655 280 122)</b>	<b>1178%</b>
<b>Total Trésorerie</b>	<b>3 291 748 657</b>	<b>4 815 108 023</b>	<b>1 523 359 366</b>	<b>46%</b>

Les flux de trésorerie se détaillent comme suit :

	Exercice 2018	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	11 500 179 498	21 058 258 962	9 558 079 464	83%
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	(6 700 563 703)	(9 591 512 060)	(2 890 948 357)	43%
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(10 059 649 123)	(9 943 387 536)	116 261 587	-1%
<b>Total Flux de trésorerie</b>	<b>(5 260 033 328)</b>	<b>1 523 359 366</b>	<b>6 783 392 694</b>	<b>-129%</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier	8 551 781 985	3 291 748 657	(5 260 033 328)	-62%
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	3 291 748 657	4 815 108 023	1 523 359 366	46%

La trésorerie active s'établit à 5 526 millions de F CFA en 2019 contre 3 347 millions de F CFA en 2018, augmentant ainsi de 2 178 millions de F CFA (+64%).

Cette progression s'explique principalement par des négociations des échéances des traites avec les fournisseurs.

Il est important de noter la mise en place d'une caisse externe d'encaissement pour améliorer la sécurité des fonds.

Au niveau de la trésorerie passive, elle passe de 56 millions de F CFA en 2018 à 711 millions de F CFA en 2019 soit une hausse de 655 millions de F CFA.

### **Note 12 : Capital**

Au 31 décembre 2019, le capital social de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) S.A. s'élève à 10 887 millions de francs CFA, divisé en 54 435 300 actions ordinaires d'un nominal de 200 francs CFA chacune et entièrement libérées.

Aucune évolution du capital n'a été constatée au cours de l'exercice 2019.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation s'est élevé à 54 435 300 actions et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et dilutives s'est élevé à 54 435 300 actions

Les événements affectants ou pouvant affecter le capital social de Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) S.A. sont soumis à l'accord de l'Assemblée Générale des actionnaires.

#### **▪ Evolution du capital**

Aucune évolution du capital de BTL CI n'a été constatée au cours de l'exercice 2019.

Les capitaux propres utilisés sont ceux présentés dans le tableau de variation des capitaux propres des états financiers.

#### **▪ Dividendes distribués par BTL CI**

Le montant total des dividendes distribués au titre de l'exercice 2018 s'élève à 10 071 millions de francs CFA, soit 185 francs CFA par actions.

**Note 13 : Réserves**

Les réserves se détaillent au 31 décembre 2019 comme suit :

	Exercice 2018	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Réserve légale	2 177 412 000	2 177 412 000	-	0%
Réserves facultatives	740 183	740 183	-	0%
Report à nouveau créditeur	24 104 458 283	31 667 619 338	7 563 161 055	31%
Résultat en instance d'affectation : Bénéfice		4 085 280 217	4 085 280 217	
Majoration, minoration des titres mis en équivalence (capitaux propres)	18 965 709 136	16 023 280 530	(2 942 428 606)	-16%
<b>Total Réserves</b>	<b>45 248 319 602</b>	<b>53 954 332 268</b>	<b>8 706 012 666</b>	<b>19%</b>

Les réserves s'établissent à 53 954 millions de F CFA en 2019 contre 45 248 millions de F CFA en 2018 augmentant ainsi de 8 706 millions de F CFA (+19%).

Les réserves libres correspondent aux réserves facultatives d'une valeur 740 mille F CFA

**Ci-dessous le détail des calculs des différents composants des Réserves**

- *Report à nouveau (RAN)* : Composé des RAN, des annulations de provisions règlementées et des retraitements relatifs à la mise à la juste valeur des immobilisations

**Report à nouveau créditeur**

RAN 2017	1 713 515 702
Affectation du Résultat 2017	3 072 882 189
Annulation des provisions règlementées	850 766 392
Retraitement Juste valeur	18 467 294 000

**Report à nouveau créditeur 2017 24 104 458 283**

Affectation du RN 2018	337 972 923
Annulation des provisions règlementées	822 152 132
Retraitement Juste valeur	6 403 036 000

**Report à nouveau créditeur 2018 31 667 619 338**

- *Résultat en instance d'affectation* : résulte de la différence entre le résultat net SYSCOHADA et le résultat net IFRS de l'exercice 2018.

**Résultat en instance d'affectation (a) - (b) 4 085 280 216**

Résultat net IFRS 2018 (a)	14 493 783 639
RN Syscohada révisé 2018 (b)	10 408 503 423

- *Majoration, minoration des titres mis en équivalence* : correspond à la variation des titres mis en équivalence (MEE).

**Majoration, minoration des titres mis en équivalence (capitaux propres) (b) - (a) (2 942 428 606)**

Autres éléments des capitaux propres réév. 2018	18 965 709 136
Résultat de l'exercice réév. 2018	4 266 895 202
Valeur actuelle des titres (2018) (a)	23 232 604 339
Autres éléments des capitaux propres réév. 2019 (b)	20 290 175 733

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :



	Exercice 2018	(+)	(-)	Exercice 2019
Capital social	10 887 060 000			10 887 060 000
Primes d'émission	1 853 724 668			1 853 724 668
Réserve	45 248 319 602	11 648 441 271	(2 942 428 606)	53 954 332 267
Résultat net de l'exercice	14 493 783 640	12 629 970 016	(14 493 783 640)	12 629 970 016
<b>Total Capitaux propres</b>	<b>72 482 887 910</b>			<b>79 325 086 951</b>

#### **Note 14 : Emprunts et dettes financières**

Les emprunts et dettes financières s'établissent à 199 millions de F CFA en 2019 contre 72 millions de F CFA en 2018, soit une augmentation de 127 millions de F CFA. Cette hausse provient principalement des cautions containers d'une valeur de 117 millions de F CFA.

#### **Note 15 : Autres dettes non courantes**

Les autres dettes non courantes s'élèvent à 12 320 millions de F CFA et résultent de l'application de la norme IFRS 16 au 1er Janvier 2019 avec effet rétroactif sans retraitement des périodes comparatives dans les états financiers.

Les contrats de locations immobilières ainsi que des contrats de concession pour lesquels BTL CI est preneur, qui aboutit notamment à l'enregistrement au bilan d'un montant de dettes locatives correspondant aux paiements de loyers futurs actualisés, ainsi qu'en contrepartie d'actifs au titre des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location.

La détermination du montant des dettes locatives au 1er janvier 2019 a été réalisée par :

- L'analyse des contrats de location simple, dont les obligations contractuelles étaient jusqu'au 31 décembre 2018 présentées en engagements hors bilan ;
- La revue des contrats de concession du BTL CI, dont les obligations contractuelles étaient jusqu'au 31 décembre 2018 présentées en engagements hors bilan ;
- L'appréciation de la durée de location correspondant au temps pour lequel le contrat de location est non résiliable, en tenant compte de toute option de renouvellement que BTL CI a la certitude raisonnable d'exercer et de toute option de résiliation que BTL CI a la certitude raisonnable de ne pas exercer.
- L'estimation du taux d'emprunt marginal au 1er janvier 2019 de chaque contrat, en tenant compte de leur durée de location résiduelle à cette date.

Au 1er janvier 2019, le taux d'emprunt marginal moyen pondéré des dettes locatives s'établit à 8,34%.

#### **Note 16 : Provisions**

Les provisions se détaillent au 31 décembre 2019 comme suit :

	Exercice 2018	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Amortissements dérogatoires	0	-27 652 198	(27 652 198)	
Plus-values de cession à réinvestir	0	-794 500 004	(794 500 004)	
Provisions pour litiges	2 436 942 850	1 792 885 761	(644 057 089)	-26%
Provisions pour pensions et obligations similaires - engagement de retraite	6 508 045 786	6 941 835 506	433 789 720	7%
<b>Total Provisions</b>	<b>8 944 988 636</b>	<b>7 912 569 065</b>	<b>(1 032 419 571)</b>	<b>-12%</b>

Le montant des provisions s'élève à 7 913 millions de F CFA en 2019 contre 8 945 millions de F CFA en 2018. Soit une baisse de -12% correspondant à 1 032 millions de F CFA.

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- Provisions réglementées : Pour le passage du SYSCOHADA révisé aux normes IFRS, les écritures de provisions réglementées constituées de plus-values de cession à réinvestir et d'amortissements dérogatoires ont été annulées conformément à la norme IAS 37.
- Provisions pour litige : diverses reprises (1 429 millions de francs CFA) suite au paiement des montants réclamés compensées par les dotations des nouveaux litiges (784 millions de francs CFA).

- Litiges liés à nos activités de transit, transport et de manutention en général. Les provisions sont constituées suivant les réclamations des plaignants et en tenant compte du montant de la franchise de l'assurance.
- Provisions pour pensions et obligations de retraite, la méthode d'évaluation retenue est la méthode actuarielle.

La variation de 434 millions de F CFA provient des dotations de l'exercice 1 170 millions de F CFA compensées par les reprises suites aux départs à la retraite (736 millions de F CFA).

#### **Hypothèses actuarielles**

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

	<b>Exercice 2018</b>	<b>Exercice 2019</b>
Taux d'actualisation	6,31%	6,17%
Taux de turn-over	1,00%	1,00%
Taux d'inflation	3%	0,70%
Taux de progression des salaires	2,30%	2,00%
Table de mortalité	Cima F	Cima F

#### **Note 17 : Passifs d'impôts différés**

Le passif d'impôts différés s'élève à 806 millions de F CFA en 2019 contre 32 millions de FCFA en 2018.

Les passifs d'impôts différés ont été calculés sur :

- les différences temporaires
- l'annulation des provisions réglementées
- les dotations aux amortissements. Droits d'utilisations des actifs corp (IFRS 16)
- les charges d'intérêts sur dettes des loyers

#### **Note 18 : Dettes fournisseurs**

Les dettes fournisseurs s'analysent au 31 décembre 2019 comme suit :

	<b>Exercice 2018</b>	<b>Exercice 2019</b>	<b>Variation</b>	
			<b>Valeur</b>	<b>%</b>
Fournisseurs	8 267 975 889	10 469 111 375	2 201 135 486	27%
Fournisseurs, Effet à payer	19 160 161 286	18 182 773 247	(977 388 039)	-5%
Fournisseur, factures non parvenues	5 263 827 975	5 420 718 612	156 890 637	3%
Fournisseurs - Groupe		900 000	900 000	
<b>Total Dettes fournisseurs</b>	<b>32 691 965 150</b>	<b>34 073 503 234</b>	<b>1 381 538 084</b>	<b>4%</b>

On note une hausse de +4% des dettes fournisseurs, elles passent de 32 692 millions de F CFA en 2018 à 34 074 millions de F CFA en 2019.

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- Fournisseurs, avances et acomptes (hors groupe) : 995 millions de F CFA à plus de 2 ans contre liquidation douane en attente de régularisation
- Autres fournisseurs débiteurs : 348 millions de F CFA à plus de 2 ans, cautions containers versés à des armateurs ou à leurs représentants :
  - o MAERSK LINE
  - o MAERSK CI
  - o SAFMARINE
  - o IMESSINA CI
  - o MSC CI
  - o R-LOGISTICS CI
  - o MOVIS CI
  - o DIAMOND SHIPPIN
  - o OMA CI
  - o TOTAL

**Note 19 : Autres dettes courantes**

Les autres dettes courantes se détaillent au 31 décembre 2019 comme suit :

	Exercice 2018	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Dettes sur le personnel	652 231 594	609 456 853	(42 774 741)	-7%
Dettes sur les organismes sociaux	1 096 360 277	636 704 409	(459 655 868)	-42%
Comptes-courants créditeurs	-	3 356 715 601	3 356 715 601	
Créditeurs divers	22 387 550 847	23 628 719 075	1 241 168 228	6%
Clients créditeurs	14 148 331 816	15 428 345 955	1 280 014 139	9%
<b>Total Autres dettes courants</b>	<b>38 284 474 534</b>	<b>43 659 941 893</b>	<b>5 375 467 359</b>	<b>14%</b>

Les autres dettes courantes s'établissent à 43 660 millions de F CFA en 2019 contre 38 284 millions de F CFA en 2018. Elles augmentent de 14%.

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- Autres charges sociales : Variation de 412 millions de F CFA due au changement du suivi des comptes d'assurance maladie.  
Contrat trimestriel en lieu et place du contrat annuel en prévision du changement du courtier.  
Traitement accéléré des factures chez GRAS SAVOYE ayant pour conséquence une comptabilisation rapide chez BTLCI.
- Les créditeurs divers sont constitués principalement des débours transit et shipping :
  - o Débours transit : 14 711 millions de F CFA,
  - o Débours shipping : 8 776 millions de F CFA,
  - o Débours autres : 203 millions de F CFA.

La dégradation des créditeurs divers est essentiellement du fait des débours transit et shipping : 23 487 millions de F CFA en 2019 contre 28 243 millions de F CFA en 2018.

- La baisse des débours est due essentiellement :
  - o Débours transit : à la réception des factures des aconiers et à la baisse de la facturation douane
  - o Débours shipping : à la réception des factures de taxes de port, des reversements des détention et surestaries aux armateurs et aux reversements des frais de magasinage au Port Autonome d'Abidjan et à l'OIC.

**Note 20 : Chiffre d'affaires**

Le Chiffre d'affaires se détaille au 31 décembre 2019 comme suit :

	Exercice 2018	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Prestations de services	79 913 671 051	80 373 059 092	459 388 041	1%
Produits accessoires	9 385 243 035	7 809 908 667	(1 575 334 368)	-17%
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>89 298 914 086</b>	<b>88 182 967 759</b>	<b>(1 115 946 327)</b>	<b>-1%</b>

Sur le chiffre d'affaires, l'estimation effectuée en SYSCOHADA est conservée en l'absence d'écarts attendus entre le référentiel SYSCOHADA et le référentiel IFRS.

Sur l'exercice 2019, on note une baisse de chiffre d'affaires de -1%. Il passe de 89 299 millions de F CFA en 2018 à 88 183 millions de F CFA en 2019.

Cette diminution s'explique par la baisse des activités de la consignation tant à Abidjan qu'à San-Pedro.

**Note 21 : Achats consommés**

Les achats consommés se détaillent au 31 décembre 2019 comme suit :

	Exercice 2018	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Variations des stocks d'autres approvisionnements	134 225 364	14 045 009	(120 180 355)	-90%
Achats stockés de matières et fournitures	239 082 303	238 007 429	(1 074 874)	0%
Autres achats	6 675 374 326	6 255 811 162	(419 563 164)	-6%
Achats d'emballages	54 845 494	160 485 392	105 639 898	193%
<b>Total Achats consommés</b>	<b>7 103 527 487</b>	<b>6 668 348 992</b>	<b>(435 178 495)</b>	<b>-6%</b>

Nous notons une baisse de -6% des achats consommés.

En effet de 7 104 millions de F CFA en 2018, ils s'établissent à 6 669 millions de F CFA en 2019 baissant ainsi de 435 millions de F CFA.

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- La baisse des Autres achats est liée à la baisse des activités de l'entité.

Conformément aux corrections relatives aux différences de présentation de l'information financière entre les comptes individuels du SYSCOHADA et ceux des normes IFRS, les reprises sur provisions d'exploitation - stock de palette ont été déduites du compte de charge par nature - palettes et caillebotis (7,1 millions de F CFA)

**Note 22 : Services extérieurs**

Les services extérieurs se détaillent au 31 décembre 2019 comme suit :

	Exercice 2018	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Services extérieurs	22 252 419 624	18 599 062 145	(3 653 357 479)	-16%
Autres services extérieurs	12 286 472 736	12 186 776 493	(99 696 243)	-1%
<b>Total Services extérieurs</b>	<b>34 538 892 360</b>	<b>30 785 838 638</b>	<b>(3 753 053 722)</b>	<b>-11%</b>

Les services extérieurs s'établissent à 30 786 millions de F CFA en 2019 contre 34 539 millions de F CFA en 2018, soit une baisse de -11%.

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- Location et charges locatives : Baisse essentiellement liée à la réduction des volumes transportés et à la disponibilité de notre flotte en propre
- La comptabilisation de la substitution des loyers immobiliers du fait de la 1ère application de la norme IFRS 16 ; la charge sur obligations locatives enregistrée au compte de résultat s'élève à 2 393 millions de francs CFA sur l'exercice 2019.
- Entretien et réparations : Politique de contrôle des charges de l'atelier --> baisse des heures prestées
- *Correction des comptes relatives aux différences de présentation SR / IFRS : Transferts charges*

Afin de corriger les différences de présentation de l'information financière entre comptes individuels SYSCOHADA révisé et ceux des normes IFRS, les transferts de charges ont été déduits des charges opérationnelles correspondantes.

Il s'agit ici du compte 622800 : loyers et charges locatives diverses qui comprend les charges de loyer, d'électricité et eau des expatriés.

**Note 23 : Impôts et taxes**

La rubrique Impôts et taxes s'analyse au 31 décembre comme suit :

	Exercice 2018	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Impôts et taxes directs	4 574 629 347	5 067 092 457	492 463 110	11%
Impôts et taxes indirects	72 983 179	131 246 116	58 262 937	80%
Droits d'enregistrement	347 210 795	334 778 749	(12 432 046)	-4%
Pénalités, amendes fiscales	35 915 071	550 401 340	514 486 269	1433%
Autres impôts et taxes	143 611 011	462 102 285	318 491 274	222%
<b>Total Impôts et taxes</b>	<b>5 174 349 403</b>	<b>6 545 620 947</b>	<b>1 371 271 544</b>	<b>27%</b>

Avec une hausse de 27%, les principales variations des impôts et taxes résultent des comptes suivants :

- Pénalités et amendes fiscales : pénalités fiscales 547 millions de F CFA dont 500 millions de F CFA suite au contrôle fiscal.
- Autres impôts : 283 millions de F CFA de redressement suite au contrôle fiscal.
- Impôts fonciers et patentes : L'augmentation de ces impôts est liée à l'utilisation des nouveaux prix au mètre carré fixés par la commission communale de fixation des valeurs vénales des terrains urbains et des terrains non bâtis.

**Note 24 : Charges de Personnel**

Les charges de personnel se détaillent au 31 décembre comme suit :

	Exercice 2018	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Charges de personnel	28 798 770 270	28 423 723 608	(375 046 662)	-1%
Effectif du personnel	1676	1677	1	0%

On note une légère baisse de -1% des charges de personnel.

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- Rémunérations directes versées au personnel non national : baisse du nombre d'expatriés
- Conformément aux corrections relatives aux différences de présentation de l'information financière les reprises sur provisions pour pensions et obligations ont été partiellement déduites du compte d'indemnités retraite du personnel national (167 millions de F CFA)
- les reprises sur provisions pour médailles de travail ont été partiellement déduites du compte de charge de médailles du travail (7,3 millions de F CFA).

**Note 25 : Dotations aux amortissements**

Les dotations aux amortissements se détaillent au 31 décembre comme suit

	Exercice 2018	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	2 938 817	35 288 660	32 349 843	1101%
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	5 761 686 805	8 238 523 118	2 476 836 313	43%
<b>Total Dotation aux amortissements</b>	<b>5 764 625 622</b>	<b>8 273 811 778</b>	<b>2 509 186 156</b>	<b>44%</b>

L'augmentation des dotations aux amortissements (+44%) résulte principalement de l'application de la norme IFRS 16 (1 786 millions de F CFA).

Les dotations aux amortissements de l'actif au titre des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location sont incluses dans le résultat opérationnel.

### **Note 26 : Dotations aux provisions**

Les dotations aux provisions passent de 1 518 millions de F CFA en 2018 à 1 393 millions de F CFA en 2019 soit une baisse de 125 millions de FCFA (-8%).

Conformément aux corrections relatives aux différences de présentation de l'information financière entre les comptes individuels du SYSCOHADA et ceux des normes IFRS :

- les reprises sur provisions pour pensions et obligations ont été partiellement déduites du compte de dotations aux provisions pour pensions pour un montant de 561 millions de F CFA ;
- les reprises sur provisions pour médailles de travail ont été partiellement déduites du compte de dotations aux provisions pour médailles pour un montant de 205 millions de F CFA.

### **Note 27 : Autres produits et charges opérationnels courants**

Les autres produits et charges opérationnels courants s'analysent se détaille au 31 décembre comme suit :

	Exercice 2018	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Autres produits opérationnels courants	7 644 634	49 695 139	42 050 505	550%
Autres charges opérationnels courantes	(2 700 126 034)	(1 766 065 417)	(934 060 617)	-35%
<b>Total Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>(2 692 481 400)</b>	<b>(1 716 370 278)</b>	<b>(892 010 112)</b>	<b>33%</b>

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- Charges pour dépréciations et provisions à court terme : Dotations provisions clients dont les plus significatifs TRAMMO (399 millions de F CFA), GEMA (122 millions de F CFA), et THELEN (73 millions de F CFA) ;
- Pertes sur autres débiteurs : charges d'avaries et litiges liées à nos activités.

Conformément aux corrections relatives aux différences de présentation de l'information financière entre les comptes individuels du SYSCOHADA et ceux des normes IFRS :

- les reprises sur provisions d'exploitation pour créances douteuses et créances litigieuses ont été partiellement déduites du compte de pertes sur créances (951 millions de F CFA) et du compte de dotation aux provisions sur créances (51 millions de F CFA)
- les reprises sur provisions pour risques commerciaux et litiges sociaux ont été déduites du compte de charges par nature pertes sur avaries et litiges (1,42 milliards de F CFA) Informations complémentaires

#### *Informations complémentaires*

Selon le Procès-verbal de l'assemblée générale du 04 mai 2007 de BTL CI, les organismes bénéficiaires des dons sont :

- SOKORO,
- ECHO MEDIA,
- FILTA,
- ZINZINS DU BONHEUR,
- ONG OLFA,
- SOS VILLAGE D'ENFANTS,
- LIONS CLUB ABIDJAN PERLE

### **Note 28 : Autres produits et charges opérationnels**

Les autres produits et charges opérationnels se détaillent au 31 décembre comme suit :

	Exercice 2018	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Autres produits opérationnels	30 447 355	22 081 036	(8 366 319)	-27%
Autres charges opérationnels	(73 979 960)	(121 190 832)	47 210 872	64%
<b>Total Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>(43 532 605)</b>	<b>(99 109 796)</b>	<b>38 844 553</b>	<b>-89%</b>

Les principales variations résultent des comptes suivants :

Les charges HAO sont constituées des frais d'indemnités de fin de carrière de certains agents transférés à des filiales de BTL CI

Provisions réglementées : Pour le passage du SYSCOHADA aux normes IFRS, les provisions réglementées et les reprises de provisions correspondantes ont été annulées conformément à la norme IAS 37.

### **Note 29 : Produits financiers et charges financières**

Le résultat financier s'analyse au 31 décembre comme suit :

Le résultat financier baisse de -4% et passe de 8 960 millions de F CFA en 2018 à 8 619 millions de F CFA en 2019.

	Exercice 2018	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Produits financiers	9 923 526 257	10 728 888 699	805 362 442	8%
Charges financières	(963 325 883)	(2 110 147 293)	1 146 821 410	119%
<b>Résultat financiers</b>	<b>8 960 200 374</b>	<b>8 618 741 406</b>	<b>(341 458 968)</b>	<b>-4%</b>

Cette baisse s'explique principalement par la hausse des dividendes reçus de Abidjan Terminal (+ 1 039 millions de F CFA) compensée par la comptabilisation de la charge d'intérêts de loyers de 983 millions de F CFA liée à l'application de la norme IFRS 16.

### **Note 30 : Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence**

Il s'agit ici de la détermination du résultat apporté par les entités mises en équivalence de BTL CI. Pour ce faire, les titres desdites entités ont été réévalués. Ce sont entre autres :

- AIC ;
- ATL ;
- PACOCI.

Cette réévaluation a permis de déterminer un résultat provenant des entités mises en équivalence de 4 267 millions de F CFA en 2018 contre 4 157 millions de F CFA en 2019 soit une réduction de 109 millions de F CFA (-2,57%).

### **Note 31 : Charge d'impôt sur le résultat**

La charge d'impôt s'analyse au 31 décembre 2019 comme suit :

	Exercice 2018	Exercice 2019	Variation	
			Valeur	%
Impôts différés	25 371 726	190 522 610	165 150 884	651%
Impôts BIC	(2 397 392 976)	(4 435 590 423)	(2 038 197 447)	85%
Dégrèvements		13 000 000	13 000 000	
<b>Total Charges d'impôts</b>	<b>(2 372 021 250)</b>	<b>(4 232 067 813)</b>	<b>(1 860 046 563)</b>	<b>78%</b>

L'augmentation de la charge d'impôt sur le résultat de 78% est due principalement au rappel d'impôt de 2018 (1,8 millions de F CFA).

### **Note 32 : Gestion des risques**

Les principaux risques concernant BTL CI sont les suivants :

#### ***Risque sur les actions cotées***

Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire n'est pas exposé à la variation des cours de Bourse du fait de son portefeuille de titres de participation.

#### ***Risque de liquidité***

Au 31 décembre 2019, Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire présente un désendettement financier net de 4 615 millions de francs CFA (3 218 millions de francs CFA au 31 décembre 2018) comme détaillé dans le tableau ci-dessous.

(en millions de francs CFA)	Au 31/12/2019	dont courant	dont non courant	Au 31/12/2018	dont courant	dont non courant
Autres emprunts et dettes assimilées <sup>(1) (2)</sup>	911	711	200	129	56	73
<b>ENDETTEMENT FINANCIER BRUT</b>	<b>911</b>	<b>711</b>	<b>200</b>	<b>129</b>	<b>56</b>	<b>73</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie <sup>(3)</sup>	(5 526)	(5 526)	0	(3 347)	(3 347)	0
<b>ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>(4 615)</b>	<b>(4 815)</b>	<b>200</b>	<b>(3 218)</b>	<b>(3 291)</b>	<b>73</b>

(1) Le montant en non-courant correspond à la part à plus d'un an des dépôts et cautionnements versés

(2) Le montant en courant correspond principalement aux concours bancaires

(3) Trésorerie et équivalents de trésorerie - voir note 11 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire dispose par ailleurs d'un compte courant avec le groupe Bolloré qui pourrait, le cas échéant, couvrir ses besoins de liquidité. Les risques financiers relatifs au Groupe Bolloré sont présentés dans le document de référence 2019 de ce Groupe.

#### - **Risque de taux**

Bolloré Transport & Logistics Côte d'Ivoire (BTL CI) S.A. n'utilise pas d'instruments financiers dérivés de taux au 31 décembre 2019.

Au 31 décembre 2019, BTL CI fait apparaître un désendettement net à taux fixe de 4 615 millions de francs CFA, principalement du fait du compte courant à taux variable avec Bolloré.

#### - **Risque de crédit**

BTL CI évalue sur une base prospective les pertes de crédit attendues associées à ses actifs financiers comptabilisés au coût amorti. Pour évaluer la dotation aux provisions pour pertes de crédit attendues sur ses actifs financiers à l'origine, BTL CI prend en compte la probabilité de défaut à la date de la comptabilisation initiale. Par la suite, les provisions pour pertes de crédit attendues sur les actifs financiers sont réévaluées en fonction de l'évolution du risque de crédit de l'actif au cours de chaque exercice.

#### - **Risque de devise**

Le chiffre d'affaires réalisé en zone CFA limite de fait l'exposition de BTL CI au risque de change.

### **Note 33 : Engagements hors bilan**

Les engagements hors bilan s'analysent au 31 décembre 2019 comme suit :

	<b>Exercice 2018</b>	<b>Exercice 2019</b>
Cautions, garanties obtenues	20 144 406 750	19 807 104 279

Les cautions obtenues au titre de l'exercice 2019 sont composées essentiellement des :

- Cautions Crédit d'enlèvement douane : 17 000 millions de F CFA ;
- Caution pour occupation de terrain Port Autonome d'Abidjan : 1 255 millions de F CFA ;
- Cautions diverses : 1 264 millions de F CFA dont 1 004 millions de F CFA de lettre de garanties IATA et 100 millions de F CFA de caution agrément conseil café / cacao ;
- Caution Douane : 120 millions de F CFA ;
- Caution Crédit TVA : 116 millions de F CFA ;
- Caution pour occupation de terrain PSP : 35 millions de F CFA
- Caution GSA : 9 millions de F CFA ;
- Caution AERIA : 4 millions de F CFA.

### **Note 34 : Evènements postérieurs à la clôture**

Depuis début l'année 2020, le monde est confronté à une pandémie liée à l'émergence de la maladie virale COVID 19, apparue d'abord en Chine puis en Asie, le foyer s'est déplacé en Europe et est actuellement en Amérique du Nord et du Sud.



L'Afrique est également touchée, concernant la Cote d'Ivoire nous dénombrons au 26 Mai, 2 477 cas de personnes contaminées et 30 décès.

Si à la mi-avril, la Cote d'Ivoire est touchée par la pandémie, à hauteur de 574 cas et 5 décès, des mesures importantes ont été prises par les autorités ; entres autres :

- la communication massive des gestes barrières,
- le couvre-feu et
- la fermeture des frontières et les restrictions au sein du territoire national des déplacements de personnes.

Ce contexte impacte directement Bolloré Transport & Logistics Cote d'Ivoire dans nos activités de transit aérien, express et agence de voyage ainsi que nos départements import et export, du fait des mesures de confinement et de la baisse de la consommation mondiale.

Notre entreprise a dès le début de la crise mis en œuvre les mesures recommandées par le gouvernement ainsi que notre plan de continuité d'activité. A cela s'ajoute des actions de solidarité afin de venir en aide aux autorités.

La baisse générale de la croissance va, comme l'ensemble des acteurs économiques, nous impacter négativement, toutefois le métier de la logistique est au cœur des échanges nationaux et internationaux nécessaires à la lutte contre la maladie, nous sommes donc présents pour répondre à ce besoin dans le respect de la santé de l'ensemble des employés et partenaires de Bolloré Transport & Logistics Cote d'Ivoire.